

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE VALUEJOLS

Séance du 07 juin 2023

L'an deux mille vingt-trois et le sept juin à 20 heures 30, le Conseil Municipal de Valuégols, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de :

Christophe VIDAL

Présents : Benoit ALINC, Christophe VIDAL, Bernard AURIERE, Sébastien BONNET, Dominique LAFON, Sandrine BOSMET, Benoit NAIRABEZE, Sandrine ANDRIEUX, Renée AMAGAT, Catherine PAGES-DELORME.

Absents : Jean-Yves MODENEL (excusé), Lylian JUDON, Sébastien CROS (excusé)

Date de convocation : 01 juin 2023

Nombre de conseillers : 13

Nombre de présents : 10

Votants : 10

Secrétaire de séance : Benoit ALINC

047 2023

OBJET DE LA DELIBERATION DECISION MODIFICATIVE N°1 - BUDGET GENERAL

Le Maire expose au Conseil Municipal que suite à une erreur d'écriture budgétaire nous devons prendre une décision modificative afin de rectifier les restes à réaliser en recette d'investissement :

FONCTIONNEMENT :		DEPENSES	RECETTES
		TOTAL :	0.00
		0.00	0.00
INVESTISSEMENT :		DEPENSES	RECETTES
2315 - 49	Install., matériel et outill. technique	40004.33	
1322 - 56	Subv. non transf. Régions		-0.40
1322 - 58	Subv. non transf. Régions		40000.00
1323 - 58	Subv. non transf. Départements		4.73
		TOTAL :	40004.33
		40004.33	40004.33

Le Maire invite le Conseil Municipal à voter ces crédits.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, vote à l'unanimité des présents, en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.

Certifié exécutoire
Le Maire
Christophe VIDAL
Publiée et transmise le 07 juin 2023

RF
Sous préfecture de Saint Flour

Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 14/06/2023
015-211502489-20230607-047_2023-DE